

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 25

Artikel: Au temps des pavés pointus
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199430>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

souvent des — comment appelez-vous ça — des aphorismes tels que : « Le chien est le meilleur ami de l'homme. — La fidélité du chien est sans égale. — La meilleure moitié de l'homme, c'est le chien.... » et je m'étonne qu'on fasse subir un traitement aussi barbare à des amis si fidèles ; c'est à en devenir enragé. Oui, c'est à devenir enragé d'être là du matin au soir et du soir au matin, attaché à une chaîne pas plus longue que quatre saucisses. Il vous faut des mesures de précaution, je le veux bien, quoiqu'on n'en prenne point pour nous protéger, nous ; alors, mettez-nous la muselière, tenez-nous en laisse, mais, par toutes les niches, ne nous attachez pas. Voyons, vous, monsieur le rédacteur, que diriez-vous si, pendant trois mois, vous ne pouviez quitter le seuil de votre maison ?

Je vous serais très reconnaissant de vouloir bien dire un mot en notre faveur dans le *Conteur*, et en attendant le plaisir de vous lire, je vous tends affectueusement la patte.

Médor.

Pour copie conforme,
ÉLÉONORE BICHELER.

Le Léman.

Un Veveysan, certain jour, sur la grève,
Se promenait avec deux Genevois :
« Pourquoi donc nommez-vous ce lac : *Lac de*
Disait notre Vaudois, [*Genève* ? »
« Vous n'en avez que la pointe,
« Autant dire rien du tout ;
« Il est à nous, d'une solide étreinte,
« Nous le tenons par le gros bout ! »

E. C. THOU.

Au service de Bonaparte.

Voici de nouveau la pluie et le froid. C'est vraiment à croire que, cette année, l'hiver veut passer l'été avec nous.

Le printemps va fuir sans que nous ayons joui d'un jour bien complet qui nous rappelle cette saison poétique, le temps ensoleillé des amours et des fleurs.

C'est, sans doute, disait dernièrement un bon Vaudois, cette température glaciale inaccoutumée de nos frontières alpestres, qui a amené le refroidissement entre la Suisse et l'Italie.

Désirens que cette version soit la bonne et que la fonte des neiges vienne promptement dissiper le froid, ramener la chaleur naturelle qui doit exister entre les deux nations amies. Au surplus, nos passages alpestres sont rendus fort difficiles par les circonstances actuelles, ce qui contribuerait à refroidir les sentiments belliqueux et guerriers, s'ils venaient à s'échauffer.

Et cependant, c'était à peu près à cette époque de l'année, le 16 mai 1800, que le consul et général Bonaparte franchissait le col du St-Bernard pour surprendre l'armée d'Italie qui ne s'attendait pas à ce fait d'armes audacieux. A ce sujet, nous lisons, dans un document historique, que le général conclut un arrangement avec soixante-quatre montagnards, vaudois et valaisans, par lequel ceux-ci s'engageaient à prendre, à Bourg-St-Pierre, ses cinquante pièces d'artillerie et ses huit obusiers, démontés, et à les rendre, remontés, au col du St-Bernard, moyennant une somme de seize francs de Suisse, par homme. — Le tout fut rendu sur roues au sommet de l'emplacement indiqué, mais les paysans furent renvoyés sans être payés, avec la désinvolture guerrière de l'époque.

L. D.

Grobet et s'novraï.

Grobet, lo charron, avai on n'ovraï qu'étai gaillâ patet à l'ovradzo, mâ habilo qu'on diablo à la tråblia. On dzo l'âi ein fe l'observachon et l'âi dit : « Coumein cein va-te que t'es tant ardeint à la tråblia et qu'à l'ovradzo te n'avancé presque rein ? »

— Ah ! noutron maître, comptadé on pou : ie travaillo quator'jhåoré per dzo, et ein tot compteint, ne su pas pi on n'håora à tråblia po medzi : l'ai ia onna granta differenceince. Essyivêi dé mē fērē mēdzi quator'jhåoré dé teimps et travailli feinnament on n'håora, vo repondo bin que vo ne mē farai pas lo mēmo reprouzo !



Protestation indignée.

— Ce n'est pas à moi qu'on fera accroire que la race dégénère.

F.

Ce n'est pas pour rien ?

On ne peut pas se faire couronner tous les jours : ça coûte. Edouard VII a prescrit la coupe des costumes que devront porter au couronnement les hauts personnages de la cour. Les toilettes ont été fixées par le protocole, notamment celle des pairs et pairessees. Il a été décidé qu'ils devraient revêtir un manteau d'hermine.

Cette injonction protocolaire qui s'adresse à 54 lords et à leurs femmes, en tout un millier de personnes environ, coûtera, rien que pour l'hermine, près d'un million de francs ! Le nombre de peaux qui seront employées dépassera 108,000 !

Quant à la dépense de toilette occasionnée par le couronnement — toujours pour les mêmes personnages — les statisticiens officiels de la cour l'ont évaluée à plus de huit millions de francs.

Ce n'est là qu'une partie des dépenses ; le reste est à l'avenant.

Et dire qu'il y a des gens qui manquent de pain !

Boutades.

Dans une fête de bienfaisance un garçonnet est en contemplation devant un fauteuil-bas-cule.

— Combien ça coûte pour se peser ? demande-t-il timidement.

— Dix centimes.

Après un moment de réflexion :

— Ecoutez, m'sieu, je n'ai que cinq centimes. Pesez-moi quand même, vous ne me direz que la moitié de mon poids.

Visite de l'inspecteur primaire.

— J'espère, monsieur le régent, que vous mettez vos élèves en garde contre les dangers de l'alcoolisme ?

— Oh ! certainement. Je les exhorte à ne pas se laisser aller à cette folie avant d'avoir atteint l'âge de raison.

Dans le monde :

Une jeune fille se penche à l'oreille d'une vieille dame.

— Quel est donc ce monsieur si distingué ? interroge-t-elle.

— Prenez garde, mon enfant, riposte la vieille dame. Il me paraît appartenir à la catégorie des jeunes hommes modernes, qui offrent très volontiers le bras... jamais la main !

-- Comment, s'écriait l'autre jour un de nos médecins, ce pauvre diable est mort après tous les soins que je lui ai donnés... Je n'en reviens pas.

— Hélas ! fait un ami du défunt, vous le voyez, lui non plus n'en revient pas.

Quelqu'un disait l'autre jour du peintre N. : « Il est tellement paresseux, qu'il ne fait que des paysages d'hiver pour ne pas se donner la peine de mettre des feuilles aux arbres. »

Au temps des pavés pointus. — Lausanne fut un temps le paradis des disciples de Saint-Crépin. Les pierres pointues dont ses rues étaient pavées faisaient le désespoir de tous, et des belles dames, en particulier. C'est ce temps-là — l'un des plus glorieux de l'histoire de notre bonne ville — qu'évoque l'*Exposition du Vieux Lausanne*, installée à la Grenette. Voici la dernière semaine. Que les personnes qui ne l'ont pas encore visitée, se hâtent ; il en vaud la peine.

Le bon goût a présidé à l'aménagement de cette exposition, dont l'ordonnance est également très judicieuse. C'est une véritable résurrection du Lausanne d'autrefois. Tout ce qui peut faire regretter le passé et apprécier le présent est réuni là. Bien mieux encore que les expositions modernes, à grand orchestre, auxquelles nous sommes habitués, l'exposition de la Grenette nous permet de juger de l'importance du chemin parcouru. De plus, elle a cet avantage précieux de nous faire voir, par les comparaisons qu'elle suggère, ce que nous avons gagné ou perdu à toutes les choses nouvelles, nées à l'enseigne du progrès. Les gains l'emportent, sans doute, et de beaucoup, mais on est surpris, cependant, de voir combien nous avons perdu à l'abandon irréflecti ou systématique de soi-disant « vieilleseries », que nous traitons aujourd'hui avec dédain.

Il ne s'y faut point tromper : changer, pour changer, ce n'est pas le progrès.

Nous le répétons, l'Exposition de la Grenette est à voir. Un catalogue complet, d'une exécution typographique bien dans la note (Pache-Varidel, imp.) est le guide indispensable du visiteur. A feuilleter seulement ce catalogue, on se rend compte, en quelques instants, de l'importance de l'Exposition du Vieux-Lausanne et du dévouement éclairé de ses organisateurs. Cette exposition vaudra certainement à l'Association du Vieux-Lausanne, sous le patronage de laquelle elle est placée, un certain nombre de nouveaux adhérents. Tant mieux !

L'heureux facteur.

Cent soixante-quinze mille francs par an, voilà un traitement dont se contenteraient bien des ministres de notre vieille Europe. C'est cependant — dit-on ? — le salaire d'un simple agent de l'administration des postes aux Etats-Unis !

Oui, il existe, de l'autre côté de l'Atlantique, un facteur dont les émoluments, y compris les frais de déplacement, s'élèvent à 35,000 dollars.

Ce facteur est chargé du transport des lettres entre Eagle-City et Valdery, deux villes perdues tout là-bas, au fin fond de l'Alaska, sous le cercle polaire arctique. La distance qui les sépare est de 663 kilomètres, que le « postman » en question doit parcourir deux fois par mois, hiver comme été, à travers des chemins impraticables, avec une température moyenne de 28 degrés au-dessous de zéro.

Pour assurer son service, le nouveau facteur de l'Alaska a dû acheter, à ses frais, une cinquantaine de chiens lapons et plusieurs traîneaux, grâce auxquels il peut franchir, en six jours, la distance d'Eagle-City à Valdery, en transportant, chaque fois, un courrier de 140 à 165 kilos.

La rédaction : J. MONNET et V. FAYRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guillaud-Howard.